

Éditorial

Psychomotricien(ne) : le dernier des métiers ? Non !

Psychomotor therapist: the lowest of the professions? No!

Jean-Michel COQ¹, Anne VACHEZ-GATECEL²

¹Psychologue clinicien, MCU-HDR, Directeur Adjoint du CRFDP, Université de Rouen-Normandie, ayant exercé de 1980 à 1995 comme psychomotricien DE jm.coq@wanadoo.fr

²Psychomotricienne, Psychologue clinicienne, Directrice de l'Institut de Formation de Psychomotricien Sorbonne Université, Cadre de santé des rééducateurs du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, DMU ORIGYNE

Considérer son métier, comme le dernier, de par les difficultés et contraintes qu'il impose, telle Marguerite Duras caractérisant celui d'écrivain dans une série d'entretiens, les psychomotriciens pourraient-ils être dans une telle appréciation ? Psychomotricien peut apparaître tout d'abord, non pas comme le dernier des métiers, mais au contraire comme un métier attrayant, source de beaucoup de satisfactions professionnelles pour celles et ceux qui l'exercent. Sa découverte en classe terminale ou après, soulève chez nombre de lycéens et lycéennes, un enthousiasme et une détermination qui leur font franchir les fourches caudines de Parcoursup pour s'engager dans une formation exigeante aussi bien sur le plan théorique que clinique.

Les psychomotriciens tant dans les structures universitaires, hospitalières, associatives, que dans les organismes privés reçoivent une formation en trois ans, sanctionnée par un Diplôme

d'État que personne ne remet en cause. Contrairement à beaucoup de professions de santé, les psychomotriciens effectuent des actes qui ne font pas l'objet d'un remboursement de la CPAM, comme c'est le cas pour les infirmiers, kinésithérapeutes ou orthophonistes. De même au regard de la qualification de cette formation, les organisations professionnelles et syndicales de psychomotriciens demandent une grille de salaire plus avantageuse, tant dans la fonction publique que dans le champ associatif. Qu'à cela ne tienne cette profession est dynamique et créative, mettant en place, congrès, colloques, offres de formations continues et d'initiation à la recherche.

Mais en novembre 2024, arrive une mauvaise nouvelle, celle de la réduction du nombre de places d'étudiants à l'Institut de Formation de Psychomotricien de Sorbonne Université. C'est d'abord une mauvaise nouvelle pour les patients grands et petits, pour leurs familles et pour tous les professionnels qui

travaillent en pluridisciplinarité avec les psychomotriciens. On pourrait se dire que cette réduction ne touche en France qu'un seul institut de formation de psychomotricien, que l'offre de formation reste cependant importante sur le territoire national.

Les lieux de formation au métier de psychomotricien sont diversifiés, mais que le lieu universitaire le plus ancien, ouvert en 1961, celui qui comporte l'effectif d'étudiants dans le service public le plus important, subisse une réduction de 35 étudiants pour l'année universitaire 2025-2026 est inquiétant et incompréhensible.

La formation universitaire des métiers de la santé a été adoptée par de nombreux pays européens, à partir de 1999 dans le cadre du processus de Bologne ou réforme Licence-Master-Doctorat (réforme LMD). Il s'est ainsi créé de nouvelles sections au sein du Conseil national des universités (CNU) pour des disciplines de santé, dont la section 91, qui concernent les sciences de la rééducation et la réadaptation (SRR) et où la psychomotricité a sa place. On aurait pu attendre ainsi des pouvoirs publics une démarche inverse à l'égard de l'Institut de Formation de psychomotricien de Sorbonne Université, c'est-à-dire son financement par les tutelles.

Julian de Ajuriaguerra et Giselle Soubiran avec d'autres ont proposé dès les années 1950, une approche thérapeutique originale qui a une ambition élevée dans cette articulation psyché-soma, qui aux côtés des approches psychosomatiques, tente d'appréhender l'individu dans la globalité et la singularité de sa personne. L'absence de réaction des pouvoirs publics à cette réduction de l'effectif de formation a de quoi surprendre, ce dossier ne semble pas prioritaire.

Faudrait-il que les patients et familles des patients qui ont bénéficié de soins en psychomotricité se manifestent auprès des pouvoirs publics ? La psychomotricité, au carrefour de beaucoup d'autres disciplines (neurologie, psychiatrie, pédopsychiatrie, psychologie, anthropologie...) interdisciplinaire par excellence, souffre-t-elle de ne pas être encore assez connue ? On ne peut aussi qu'inciter les psychomotriciens à diffuser leurs pratiques cliniques, leurs travaux de recherche dans divers supports de publications qui leur donne une visibilité encore plus importante, en particulier au niveau universitaire et international. ■

LIENS D'INTÉRÊT

Les auteurs déclarent n'avoir aucun lien d'intérêt concernant les données publiées dans cet article.

**Abonnez-vous à
*Perspectives Psy***

La revue à laquelle vous ne pouvez pas ne pas être abonné
Voir Bulletin d'abonnement en deuxième de couverture de ce numéro